

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 septembre 2018

NOTE DE PRESENTATION

**OBJET : Financement d'une acquisition de locaux commerciaux situés 81 rue Houdan – garantie d'emprunt de la Ville à Sceaux-Bourg-la-Reine Habitat**

Rapporteur : Sylvie Bléry-Touchet

Le conseil d'administration de Sceaux Bourg-la-Reine Habitat, SEM de la Ville, a décidé l'acquisition de futurs commerces d'une surface de 182 m<sup>2</sup>, à construire par le promoteur Foncier Construction 81 rue Houdan au prix de 800 000 € HT.

L'activité de gestion de commerces et locaux artisanaux fait en effet partie de l'objet de cette SEM.

Cette acquisition permettra de relocaliser à titre transitoire ou définitif des commerces implantés dans le périmètre de l'opération de la place du Général de Gaulle, la livraison du local étant prévue fin 2019.

Sceaux Bourg-la-Reine Habitat a décidé de contracter avec la Banque Postale pour le financement de cette opération et sollicite la garantie de la Ville pour cet emprunt dont les caractéristiques sont les suivantes :

- montant : 800 000 €
- durée : 26 ans
- taux d'intérêt : 1,89 %

L'attribution de cette garantie à une personne de droit privé est encadrée par trois règles prudentielles cumulatives visant à limiter les risques pour la Ville. Ces trois règles sont respectées.

En effet :

- le ratio d'endettement selon lequel une collectivité ne peut garantir plus de 50 % du montant total de ses recettes réelles de fonctionnement passe à 19,71 % avec cette nouvelle garantie ;
- le montant des annuités garanties ou cautionnées au profit de Sceaux Bourg-la-Reine Habitat ne dépasse pas les 10 % du montant total susceptible d'être garanti (il s'élève à 0,14 %) ;
- la Ville apporte sa garantie à hauteur de 50 % du montant du prêt, ce qui est la quotité maximale autorisée.

Il est donc proposé au conseil municipal de bien vouloir accorder à Sceaux Bourg-la-Reine Habitat, la garantie de la Ville à hauteur de 50 % pour cet emprunt.